



STATEMENT DISCOURS

SECRETARY
OF STATE
FOR EXTERNAL
AFFAIRS.

SECRÉTAIRE
D'ÉTAT AUX
AFFAIRES
EXTÉRIEURES.

REMARQUES SUR LA QUESTION
DE JÉRUSALEM PAR LE
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES
EXTÉRIEURES L'HONORABLE
FLORA MACDONALD

(TRANSLATION)

Durant la récente campagne électorale, mon parti a déclaré qu'il serait disposé à transférer l'ambassade du Canada de Tel Aviv au secteur ouest de Jérusalem. Comme M. Clark et moi-même l'avons souligné ces derniers jours, le gouvernement n'a pas l'intention de revenir sur cette déclaration.

Cette dernière a néanmoins suscité et continue de susciter un grand nombre de commentaires et de questions. J'estime donc qu'il serait utile de la situer dans son contexte.

Permettez-moi de répéter qu'il n'y a à cet égard aucune échéance. Il y a par contre un certain nombre de questions hautement prioritaires sur lesquelles le Gouvernement voudra se pencher dans les semaines et les mois qui viennent. Dans le seul secteur de la politique étrangère, le Canada doit participer au très important sommet économique qui se tiendra à Tokyo vers la fin du mois et, un peu plus tard, à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Lusaka. Qui plus est, le calendrier des mesures que nous envisageons sera fonction des recommandations que nous avons demandées à nos fonctionnaires quant aux autres politiques nécessaires pour que notre objectif devienne réalisable.

À l'évidence, il nous faudra dans le cours de notre analyse nous pencher sur un certain nombre de considérations. Comme l'a déjà indiqué le Premier ministre, il faudra notamment prendre en compte les points de vue exprimés par des pays amis, y compris ceux du monde arabe. Il faudra aussi soupeser les éventuelles retombées dans un domaine d'activités du Canada auquel mon parti a toujours attaché la plus haute importance, celui du maintien de la paix.

Par-dessus tout, le déménagement de l'Ambassade et le moment que nous choisirons seront influencés par l'importance que nous reconnaissons au processus de paix amorcé à Camp David et auquel nous souscrivons toujours sans réserves. Nous avons dit clairement que nous ne voulons pas que les gestes que nous ferons en la matière soient interprétés comme si nous prenions parti dans les négociations en cours ou comme si nous préjugions des grandes lignes d'un règlement pacifique global entre tous les pays du Moyen-Orient. Notre but, implicite dans la première déclaration de M. Clark le 25 avril, n'est pas simplement de

réglé la question de Jérusalem dans la mesure où le Canada est concerné, mais de contribuer, si nous le pouvons, à un règlement plus global de cette question, l'une des plus délicates qui restent en suspens entre Israël et les pays arabes.

Nous avons donc l'intention de rechercher les circonstances les plus propices à la mise à exécution de nos plans. Cette recherche supposera à la fois analyse et consultation. Nous n'entendons pas agir de façon précipitée ou inconsidérée. Lorsque nous serons arrivés aux conclusions pertinentes, le gouvernement fera connaître à la population canadienne et au Parlement la façon dont il entend donner suite à son engagement.